
L'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien ordonner qu'il soit fait sans retard une enquête complète sur l'administration et l'exploitation des chemins de fer Européen et Nord-Américain et Intercolonial entre *St. Jean* et *Halifax*, afin de rendre plus sûr et plus régulier le transport des malles, des voyageurs et des marchandises sur ces chemins de fer.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Campbell* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de remettre à cette Chambre.

Le dit message a alors été lu par le greffier, et il est comme suit :

DUFFERIN.

Le Gouverneur-Général communique au Sénat copie d'une charte par lui octroyée à un corps de capitalistes canadiens pour la construction du chemin de fer du *Pacifique*, avec les papiers et la correspondance ayant rapport à ce sujet.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

Ottawa, 13 mars 1873.

(Pour la charte, etc., voir Documents de la session.)

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre un état détaillé des cautionnements^s enregistrés au Département du Secrétaire d'Etat du *Canada* jusqu'à la date du 13 mars 1873.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir Documents de la session.)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.
